



LYON-METRO TRANSPORTS PUBLICS

Association affiliée à la FNAUT

Tel 06 26 82 62 40

Courriel : lyonmetro-tp@wanadoo.fr

17 décembre 2013

Concertation :

Dossier aménagements de T3 pour la desserte du Grand Stade »

Depuis le début de ce projet de nouveau stade, LMTP a pris nettement position contre sa localisation géographique qui implique de réaliser des investissements lourds de desserte transports collectifs au détriment de ceux prévus dans le PDU qui seraient beaucoup plus utiles à l'ensemble de la population que celui, objet de cette concertation.

Ces investissements liés uniquement à la desserte du stade n'apporteront pas d'offre TC supplémentaire pour les résidents du secteur et par ailleurs obèrent sérieusement les possibilités d'évolution de T3 vers des services plus conséquents.

Cette nouvelle concertation arrive alors que la Cour administrative d'Appel a confirmé l'annulation de la déclaration d'utilité publique relative au prolongement du tramway vers le Grand Stade.

Le dossier soumis à la concertation porte sur les investissements énumérés ci-dessous :

« Le contenu du projet soumis à concertation intègre l'ensemble des éléments déjà portés à la connaissance du public, de manière détaillée, dans le cadre des procédures précédemment mises en œuvre ; aucune variante n'est apportée aux projets précédemment présentés. Il s'agit principalement de :

- la réalisation d'un débranchement de la ligne de tramway T3 à hauteur de la route de Jonage, à Décines ;*
- la création d'un nouveau terminus situé à proximité du Grand Stade, nécessitant la construction d'une gare spécifique ;*
- la construction d'un ouvrage d'art permettant le franchissement de l'avenue Jean Jaurès, à Décines ; et*
- d'un débranchement de la ligne de tramway, au niveau de la station Meyzieu Z.I., créant ainsi une voie supplémentaire avec quais de reprise des voyageurs et permettant la desserte du nouveau parc relais ;*
- d'ajout de quais à la station La Soie (Vaulx-en-Velin) situés côté pôle multimodal permettant à des rames n'offrant pas le même service de desserte, de stationner en même temps sans perturber les services T3 et Rhônexpress ;*
- de l'aménagement de la plate-forme « Part-Dieu Sud » (constituée en partie de l'îlot Millon à Lyon 3^{ème}) comprenant la réalisation d'une aire d'attente, de régulation des rames et d'un quai »*

Une partie de ces travaux a déjà été réalisée dans le cadre des travaux effectués pour améliorer la cohabitation entre T3 et Rhônexpress. D'ailleurs la Cour dénonce le mélange des coûts entre ces deux opérations ce qui permet de sous-estimer le coût réel des investissements spécifiques au Stade.

Il serait beaucoup plus urgent, pour répondre aux besoins des habitants du Grand Lyon, de réaliser en priorité notamment la transformation de la ligne C3, Gare Saint Paul-Vaulx en Velin, en tram. Celle-ci transporte déjà 60000 voyageurs/jour (30000 pour T3), ainsi que les autres investissements figurant au PDU.

Ce choix d'implantation du nouveau stade ne pourra de toute façon, jamais être correctement desservi par les TC. Il est peut-être encore temps de revoir son implantation, ou tout simplement de conserver Gerland. Le prolongement de la ligne B à Oullins et rapidement, comme nous le demandons depuis longtemps, jusqu'aux hôpitaux Sud et même A450, améliore encore sensiblement son accessibilité.

Le Président

M. Abeille